



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



16003038

Tribunal de Commerce de Tournai ^{Hainaut d'An}
déposé au greffe le 28 DEC. 2015

MBH
Greffe

N° d'entreprise : 0436.223.450

Dénomination

(en entier) : **SOTHI**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de Saint-Léger, 9 à 7711 DOTTIGNIES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : MODIFICATIONS STATUTAIRES

D'un acte reçu par le notaire associé Alain HENRY à Estaimbourg (Estaimpuis), en date du 24 décembre 2015, il résulte que l'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de « SOTHI », a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution.

Le présent exercice social qui devait se terminer le trente septembre deux mil seize est raccourci au trente et un décembre deux mil quinze. Les prochains exercices sociaux commenceront ensuite le premier janvier pour se terminer le trente et un décembre de chaque année.

Deuxième résolution.

En conséquence de cette première résolution, l'assemblée générale ordinaire se tiendra dorénavant le troisième vendredi de juin à seize heures au siège social et pour la prochaine fois en deux mil seize.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Alain HENRY, Notaire associé

(déposées en même temps : expédition de l'acte authentique et mise à jour des statuts)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature